

Compte-rendu CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré CSA SD du 28/01/25

Présents :

-pour l'administration : Mme POGGIO (DASEN), Mme RIOU (SG), Mme DUBREIL (IEN-A), M. BIGOT (D1D), Mme GAUTIER (Bureau des écoles)
-pour les syndicats : M. SAMSON, M. CRISTOFOLI, Mme TOUHARIA, Mme JACK, Mme ACHAT, Mme LALLIER , (6 FSU) , Mme LOOTEN, Mme Lallier (2 UNSA) , Mme LAMBERT (1 FO) , Mme LOUTELIER (1 CFDT)

Lecture d'une déclaration préalable par le SE-UNSA , la FSU et la FNEC FP **FO**.

1) Approbation du procès verbal

Vote à l'unanimité sous réserve des modifications à apporter.

2) Carte scolaire du premier degré

DASEN : « Nous souhaitons rappeler tout l'engagement de la DSDEN au service de la qualité de l'enseignement, nous mettons beaucoup d'écoute vis-à-vis des personnels et nous essayons de prendre les meilleures décisions pour la qualité de votre travail. Nous sommes ouverts à tout dialogue comme dans les CSA de l'an dernier.

Calendrier modifié pour la rentrée 2025 : changement de date pour le CSA ministériel (17 janvier). Cette préparation de rentrée démarre bien avant (novembre 2024). Travail qui s'appuie sur les constats et sur l'analyse de la tendance. Report également du CSA académique qui s'est tenu hier. Nous n'avons pas souhaité retarder le CSA car nous ne voulions pas que cela impacte sur le mouvement départemental.

17 janvier : connaissance des moyens qui ont été donnés aux académies. A partir de là, nous avons réajusté notre travail du mois de novembre et notre feuille de route. Certaines situations d'école nous paraissent préoccupantes en Sarthe et nous avons déjà dialogué avec les écoles en décembre pour évoquer ces situations. Nous avons reçu jusqu'à hier soir des informations qui vont nous permettre des ajustements.

397 écoles dans le département qui sont dans les documents donnés. Nous allons proposer 14 ouvertures, abondement de la brigade de remplacement. Effectivement, nous sommes en queue de peloton au niveau des départements de notre académie. 2022-2023 : 6,89 % pour le remplacement 2023-2024 : 7,48 %, 2024-2025 : 7,65 %. Souhait pour la rentrée 2025 d'aller un peu plus loin (19 ETP réservés).

Objectif prioritaire : la réussite des élèves qui repose sur plusieurs leviers :

- les aspects organisationnels

- les alliances éducatives (parents, partenaires de santé, associations, municipalités). Le département a mis en place deux cités éducatives (Allonnes, Coulaines) et une troisième va être mise en place sur le territoire de Bellevue-Carnac. Idem pour les territoires ruraux qui sont préservés : Mamers-Marolles, Loué-Brûlon, Montval-la charte sur le loir (ZRR)

- les aspects pédagogiques et didactiques : renforcement des constellations, accentuation de l'accompagnement des enseignants.

Réussite des élèves progresse dans le premier degré au regard des évaluations nationales.

Evolution des effectifs dans le premier degré public avec ULIS 42650 élèves inscrits à la rentrée 2024 (45415 en 2023, 42075 prévus en 2025). En Sarthe, maintien des familles dans le département, la baisse n'est pas plus forte que dans les autres départements de l'académie.

Education prioritaire : très légère baisse des effectifs en 2024.

L'an dernier, c'était moins 10 emplois en Sarthe, l'année d'avant moins 8 et cette année moins 5.

Attention globale aux élèves les plus fragiles (en situation de handicap ou en difficulté, voyageurs, allophones).

Présentation des priorités : soutien à la ruralité, le dédoublement en éducation prioritaire, effectifs à 24 en cycle 2, remplacement, l'attention aux élèves les plus fragiles.

Attention particulière aux écoles de 3 classes et moins.

Sarthe : prévision de -575 élèves à la rentrée 2025. Par rapport à l'académie, le e/c est l'un des plus faibles en Sarthe.

Préparation de la carte scolaire en 4 étapes : prévisions des effectifs, évaluation des moyens, analyse des situations, mesures proposées (prise en compte de l'ips et de la ruralité, des écoles avec élèves ULIS, prise en compte du contexte de chaque école. Les élèves inscrits en TPS pour l'année n, nous les prenons en compte pour les n+1).

Pour les PS, prise en compte des naissances domiciliées dans la commune et du pourcentage des années passées qui vont à l'école publique, ce qui permet d'avoir une tendance.

FSU : territoire particulier fait de petites écoles en Sarthe. Mais très forte progression d'élèves en éducation prioritaire. On ne voit pas de corrélation entre ce qui se passe dans le premier degré et le second degré : ce que vous annoncez comme déclin dans le premier degré, on ne le voit pas dans le second degré, cela nous semble difficilement compréhensible. On a vraiment besoin de moyens supplémentaires. On voudrait des créations de postes.

DASEN : flux migratoire difficile à maîtriser, on peut se retrouver en septembre avec plus d'élèves ou moins d'élèves. Mais ce qui est sûr c'est la baisse démographique. Baisse dans le second degré aussi mais pas aussi marquée que dans le premier degré.

PRESENTATION ET ECHANGES SUR LES PROJETS DE MESURE

- **Sillé le Guillaume** : proposition de ne pas proposer de retrait de classe car 9 inscrits supplémentaires dans ONDE.
- **PROPOSITIONS D'OUVERTURES** : Marolles-les-Brault, Le Mans Montaigu maternelle, Ecole maternelle de Loué, Le Mans Germain Pilon, Saint-Exupéry à Ecommoy, Jacques Prévert à Savigné l'Evêque, Camille Souchu à Cérans-Foulletourte, Coulongé, Jean-Baptiste Galan à Laigné-en-Belin, Gilles Ménage à Sablé-sur-Sarthe, Jules Ferry élémentaire Le Mans, Beaumont-sur-Sarthe, Ecole élémentaire de Loué, Saint-Exupéry à Sablé-sur-Sarthe.
- **PROPOSITION DE FERMETURES** : Au fil du Casseau à Yvré-le-Pôlin, La pastourelle à Saint-Mars d'outillé, Lucie Aubrac Le Mans, Saint-Exupéry à Mayet, Nina Simone Le Mans, Pauline Kergomard à Champagné, Amstramgram à Parigné l'Evêque, Paul Segrétain à Bessé-sur-Braye, Roland Deret à Saintgervais-en-Belin, Maurice Genevoix à Sargé-lès-le-Mans, Albert Grégoire à Spay, Louis Blériot au Mans, Camille Claudel au Mans, Val de Taude à Souvigné-sur-Sarthe, Volnay, Les lucioles à Luceau, Jules Ferry La Flèche, André Grassin à Fatines, Saint-Pavace, Casimir Rouzay à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, René Descartes au Mans, René Cassin à Bouloire, René Cassin à Guécélard, Albert Camus Victor Hugo à Coulaines, Paul Eluard-Sablonnières au Mans, Georges Brassens Le Lude, Louis Pasteur à La Flèche, Rouillon, Jules Ferry à Allonnes, maternelle Jules Ferry Le Mans, Vivaldi Le Mans, Claude Bernard Le Mans, Arthur Rimbaud Le Mans, RPI de Parennes-Rouessé-Vassé, RPI de Maresché-Saint-Marceau,

FSU : demande l'annulation de la fermeture d'Ecommoy où l'école passerait de 4 à 3 classes et donc pas de décharge hebdomadaire pour la directrice. Situation de Lucie Aubrac évoquée : quartier défavorisé. Mayet : commune dynamique avec une gare. Mayet est en pleine expansion, logements qui vont se construire.

Demande également l'annulation de la fermeture de Nina Simone. Evocation des élèves du foyer d'accueil d'urgence.

FO : demande de l'annulation de la fermeture de Nina Simone au Mans.

FSU : P. Kergomard à Champagné : demande d'une mesure d'accompagnement.

Parigné l'éveque : avec cette fermeture, il y aurait environ 24 élèves par classe.

IA-DASEN : moyen mis en place cette année pour Cérans est confirmé de manière définitive par une ouverture.

FO : évocation de la situation de Bessé-sur-Braye. Demande de la révision de cette mesure de fermeture. FSU ok

FSU demande l'annulation de la fermeture de Saint-Mars-la-Brière.

Mamers : beaucoup de difficultés scolaires (27 PPRE). La directrice annonce 119 élèves.

FO et FSU interviennent pour Louis Blériot : demande de l'annulation de la fermeture.

DASEN : concernant le poste EFIV, poste qui va être publié avec exigences particulières.
Camille Claudel : au titre du CLA, un demi-poste est donné à cette école déjà.

- **Ecoles primaires hors EP** :

FO évoque la situation de Souvigné et demande l'annulation de la fermeture. La FSU appuie cette demande.

FO : évocation de Jules Ferry-La Flèche. Demande de la révision de fermeture. Appuyée par la FSU.

FSU : Fatines

FO et FSU interviennent pour Casimir Rouzay à Sainte-Jamme.

FSU intervient pour Bouloire.

FO intervient pour René Cassin Guécélard.

FSU intervient pour Albert Camus V.Hugo Coulaines.

- **Evocation des écoles avec ULIS** :

Fo intervient pour Rouillon avec la FSU

- **Ecoles maternelles EP** :

Mesures seulement de fermetures. LA DASEN indique que Claude Bernard était sous surveillance cette année et que malheureusement, à la rentrée prochaine, cela se traduit par une fermeture.

FSU intervient pour la défense des écoles Jules Ferry à Allonnes, Jules Ferry au Mans, Vivaldi au Mans, Claude Bernard au Mans, Arthur Rimbaud au Mans.

- **Ecoles élémentaires EP** :

FSU Et FO interviennent pour école Paul Eluard sablonnières.

- **RPI** :

FSU intervient pour Parennes-Rouessé-Vassé.

FO et FSU interviennent pour le RPI Maresché-Saint-Marceau.

DELIBERATION

DASEN : 22 situations n'ont pas été proposées comme dit précédemment.

Sur l'EP : regard des situations au mois de juin et de septembre en fonction de l'évolution des effectifs. Possible qu'on mette un moyen supplémentaire sur ces écoles et voir la rentrée 2026 pour fermeture ou non.

Travail d'ici le CDEN pour voir les inscriptions dans ONDE. A voir pour un retrait de proposition au moment du CDEN.

Deux situations retenues d'ores et déjà : Louis Blériot au Mans IPS peu élevé, E/C plus difficile au regard du public accueilli. RPI Maresché-saint-Marceau effectifs qui risquent de remonter en 2026. + Naissances sur ce RPI qui annoncent une hausse des effectifs.

36 fermetures. 17 moyens de remplacement. 5 postes en moins.

Suspension de séance demandée par les organisations syndicales.

FSU : l'intersyndicale ne se satisfait pas de cette carte scolaire. Moyens nécessaires pour le remplacement sont pris au détriment des classes. Nous votons tous contre cette mesure de carte scolaire.

DASEN : Je regrette cette décision que je respecte.

VOTE : contre à l'unanimité.

DASEN : nous nous retrouverons donc mardi à 9h.

3) Questions diverses.

- En ce qui concerne le remplacement, 15 à 20 classes non remplacées sur une partie de l'année. Hausse de l'absence de remplacement au mois de janvier à cause de l'épidémie de grippe.

- En ce qui concerne la rupture conventionnelle : toutes les demandes peuvent être transmises dès maintenant. Délai de sécurisation pour le mois de septembre = avril 2025.

- En ce qui concerne les recours pour les appréciations de rdv de carrière : 15 recours, 6 appréciations qui ont connu une révision. 3 recours seront étudiés en commission paritaire.

- En ce qui concerne le mouvement interdépartemental : pas de calibrage pré défini imposé pour les entrants et sortants.

- En ce qui concerne la retraite et allocation IUFM : le bureau du Sideep a enregistré 34 demandes d'allocation IUFM en 2024. 21 sont déjà faites en 2025.

- En ce qui concerne les demandes de temps partiel sur autorisation pour retraite progressive : étude et analyse de 5 demandes à ce jour.

- En ce qui concerne les enseignants contractuels : 42 dans le département dans le premier degré. Aucune démission et pas de recrutement en cours.

- En ce qui concerne l'Ecole inclusive : au 31 déc 2024, 3276 élèves notifiés en situation de handicap. Pas de quotité horaire pour une aide mutualisée. C'est une répartition qui s'effectue en fonction des besoins.

- En ce qui concerne le nombre d'AESH : Au 1^{er} janvier 2025, 1258 AESH pour le premier et second degré.

- En ce qui concerne l'ULIS : pour le premier degré, pas de proposition car le maillage territorial permet de couvrir les besoins. Dans le second degré, 3 nouvelles ULIS sur les collèges. Le travail est en cours sur les collèges, on en connaît pas encore les établissements retenus.

- volume d'heures notifiées non pourvues : ?

- RPI : deux compétences différentes entre DSDEN et mairie : dsden c'est les moyens. En revanche, la répartition des élèves et dans les classes, cela relève de la commune.

FIN DE LA SEANCE.